

# INFOTEL

Société anonyme

4/16 Avenue Léon Gaumont  
Le Valmy  
75020 Paris

---

## **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2020

Audit Consultants Associés  
29 boulevard Maiesherbes  
75008 Paris

Constantin Associés  
6, place de la Pyramide  
92908 Paris-La Défense Cedex  
S.A. au capital de 831 300 €  
642 010 045 RCS Nanterre  
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la  
Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

# INFOTEL

Société anonyme

Le Valmy  
4/16 Avenue Léon Gaumont  
75020 Paris

---

## Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

---

À l'assemblée générale de la société INFOTEL

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société INFOTEL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au conseil d'administration.

## **Fondement de l'opinion**

### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

### **Justification des appréciations - Points clés de l'audit**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Evaluation des titres de participations**

#### Risque identifié

Comme exposé dans la note « Titres de participation » des principes comptables de l'annexe, les titres de participation sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition. Une provision est comptabilisée si cette valeur est supérieure à la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est appréciée en fonction des perspectives de développement à moyen terme des participations et d'une actualisation des flux de trésorerie d'exploitation prévisionnels des sociétés concernées, ajustée du montant de la trésorerie nette à la clôture.

Les titres de participation représentent un montant significatif du bilan et la détermination de leur valeur d'utilité requiert l'exercice du jugement de la Direction dans la détermination des paramètres pris en compte, en particulier les prévisions de flux de trésorerie et les taux d'actualisation utilisés.

Nous avons donc considéré l'évaluation de la valeur d'utilité des titres de participation comme un point clé de notre audit.

#### Notre réponse

Nous avons pris connaissance des travaux relatifs aux tests de dépréciation mis en œuvre par la Société. Nos travaux ont consisté à apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des valeurs d'utilité des titres de participation, sur la base des informations qui nous ont été communiquées.

Nos travaux ont consisté principalement à :

- prendre connaissance des modalités de calcul des valeurs d'utilité, et en particulier les prévisions de flux nets de trésorerie ;
- apprécier et examiner le caractère raisonnable des hypothèses de chiffre d'affaires, de résultat d'exploitation, de besoin en fonds de roulement, et de dépenses d'investissements utilisées pour ces prévisions de flux nets de trésorerie en réalisant des entretiens avec la Direction, en procédant à la comparaison des prévisions retenues pour les périodes précédentes avec les réalisations, et à une appréciation des hypothèses retenues dans le cadre des projections considérées dans les plans d'affaires approuvés par la Direction générale ;
- analyser les principales hypothèses au regard des données de marché disponibles ;
- revoir, avec l'appui de nos spécialistes, les taux d'actualisation retenus par la société.

Enfin, nous avons apprécié si le paragraphe « Titres de participation » de la note « 1. Principes comptables » de l'annexe aux comptes annuels fournit une information appropriée

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires**

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Nous attestons que la déclaration de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du code de commerce figure dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes annuels, et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

### **Rapport sur le gouvernement d'entreprise**

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-4, L.22-10-10 et L.22-10-9 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-9 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

## **Autres informations**

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote et aux participations réciproques vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

## **Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires**

### **Format de présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel**

Conformément au III de l'article 222-3 du règlement général de l'AMF, la direction de votre société nous a informés de sa décision de reporter l'application du format d'information électronique unique tel que défini par le règlement européen délégué n°2019/815 du 17 décembre 2018 aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2021. En conséquence, le présent rapport ne comporte pas de conclusion sur le respect de ce format dans la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L.451-1-2 du code monétaire et financier.

### **Désignation des commissaires aux comptes**

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société INFOTEL par l'assemblée générale du 25 mai 2010 pour Constantin & Associés et par celle du 7 décembre 2011 pour Audit Consultants Associés.

Au 31 décembre 2020, Constantin Associés était dans la 11<sup>ème</sup> année de sa mission sans interruption et le cabinet Audit Consultants & Associés dans la 10<sup>ème</sup> année.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au conseil d'administration de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

### **Objectif et démarche d'audit**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

### Rapport au conseil d'administration

Nous remettons au conseil d'administration un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au conseil d'administration, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

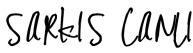
Nous fournissons également au conseil d'administration la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le conseil d'administration des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Paris et Paris-La Défense, le 28 avril 2021

Les commissaires aux comptes

Audit Consultants Associés

Constantin Associés

DocuSigned by:  
  
2AB2307EA2BD403...

Sarkis CANLI



Cécile REMY





## ÉTATS FINANCIERS SOCIAUX

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Société Anonyme au capital de 2 693 781 euros  
Le Valmy - 4, avenue Léon Gaumont  
75020 PARIS

**Bilan Actif***Montants en €*

	<b>Brut</b>	<b>Amortissements dépréciations</b>	<b>Net au 31/12/2020</b>	<b>Net au 31/12/2019</b>
<b>ACTIF</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais de recherche et de développement	23 818 562	18 021 662	5 796 900	6 194 045
Concessions, brevets et droits assimilés	555 270	537 714	17 556	57 837
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Constructions				
Autres immobilisations corporelles	2 908 708	882 272	2 026 436	271 268
Immobilisations corporelles en cours				869 774
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées	10 146 090		10 146 090	10 603 448
Autres immobilisations financières	448 449		448 449	427 058
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>37 877 079</b>	<b>19 441 647</b>	<b>18 435 431</b>	<b>18 423 430</b>
<b>Stocks</b>				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 386		1 386	1 000
<b>Créances</b>				
Clients et comptes rattachés	2 426 614		2 426 614	1 409 094
Fournisseurs débiteurs	0		0	0
État, Impôts sur les bénéfices	5 115 880		5 115 880	2 603 588
État, Taxes sur le chiffre d'affaires	393 101		393 101	561 310
Autres créances	423 330		423 330	533 548
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement	102 359		102 359	89 136
Disponibilités	8 560 489		8 560 489	10 559 300
Charges constatées d'avance	219 900		219 900	238 139
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>17 243 060</b>		<b>17 243 060</b>	<b>15 995 115</b>
Écart de conversion - Actif	60 685		60 685	
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION</b>	<b>60 685</b>		<b>60 685</b>	
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>55 180 824</b>	<b>19 441 647</b>	<b>35 739 176</b>	<b>34 418 545</b>

**Bilan Passif**

<i>Montants en €</i>	<b>Net au 31/12/2020</b>	<b>Net au 31/12/2019</b>
<b>PASSIF</b>		
Capital social ou individuel	2 693 781	2 662 782
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	7 410 179	7 410 179
Réserve légale	269 378	266 278
Autres réserves	362 592	393 591
Report à nouveau	11 329 714	6 566 349
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>7 595 556</b>	<b>11 834 175</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>29 661 200</b>	<b>29 133 354</b>
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provision pour pertes de changes	60 685	
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>60 685</b>	
<i>Découverts et concours bancaires</i>	1 671	1 116
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	1 671	1 116
Emprunts et dettes financières diverses – Associés	4 633 394	3 447 680
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	753 876	985 025
<i>Personnel</i>	6 000	
<i>Organismes sociaux</i>	47 012	44 840
<i>État, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	138 176	23 948
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	30 952	23 928
Dettes fiscales et sociales	222 141	92 716
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		360 000
Produits constatés d'avance	406 210	386 966
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>6 017 291</b>	<b>5 273 504</b>
Écarts de conversion - Passif		11 686
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>35 739 176</b>	<b>34 418 545</b>

**Compte de résultat**

<i>Montants en €</i>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
<b>Produits d'exploitation</b>		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	9 784 833	9 941 090
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>9 784 833</b>	<b>9 941 090</b>
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	1 475 399	1 374 597
Autres produits	6	300
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>	<b>11 260 238</b>	<b>11 315 987</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Achat de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	5 242 266	5 509 884
Impôts, taxes et versements assimilés	177 889	173 083
Salaires et traitements	815 808	814 064
Charges sociales	307 024	306 980
Dotations d'exploitation :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	2 197 219	2 237 930
- Sur immobilisations : dotations aux provisions		
- Sur actif circulant : dotations aux provisions		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	15 653	6 919
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>	<b>8 755 859</b>	<b>9 048 860</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>2 504 379</b>	<b>2 267 126</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
<b>Produits financiers</b>		
De participations	4 552 345	9 803 199
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	59 312	67 149
Reprises sur provisions et transfert de charges		
Différences positives de change	2 455	24 045
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	42 274	28 571
<b>Total des produits financiers (V)</b>	<b>4 656 386</b>	<b>9 922 964</b>
<b>Charges financières</b>		
Dotations financières aux amortissements et provisions	60 685	
Intérêts et charges assimilées	12	
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	38 382	28 633
<b>Total des charges financières (VI)</b>	<b>99 079</b>	<b>28 633</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER (V - IV)</b>	<b>4 557 307</b>	<b>9 894 332</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>7 061 686</b>	<b>12 161 458</b>

.../...

	31/12/2020	31/12/2019
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	3 304 712	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>	<b>3 304 712</b>	
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Amendes	11 437	
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	2 098 318	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>2 109 755</b>	
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>1 194 957</b>	
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	661 087	327 283
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>19 221 336</b>	<b>21 238 951</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>11 625 780</b>	<b>9 404 776</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE</b>	<b>7 595 556</b>	<b>11 834 175</b>

## ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

### 1. Principes comptables

Les comptes annuels ont été établis et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en France, dans le respect des principes de prudence et d'indépendance des exercices et en présumant de la continuité de l'exploitation. L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode du coût historique.

Ils ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 14 avril 2021 par le Conseil d'administration.

L'exercice couvre l'année civile 2020. Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

En dehors de la rémunération et des dividendes, il n'existe aucune autre relation avec les dirigeants. Les informations avec les entreprises liées sont précisées au niveau de chacune des notes de l'annexe.

#### Changement de méthode

Aucun changement de méthode n'est intervenu au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

#### Utilisation d'estimations

Afin de préparer les états financiers en conformité avec les règles comptables appliquées en France, les dirigeants sont amenés à faire des estimations et prendre des hypothèses qui peuvent influencer sur les montants inscrits dans ces états financiers. Les résultats réels pourraient ultérieurement s'avérer différents de ces estimations.

#### Frais de développement

En application du règlement ANC n°2014-03, **Infotel** inscrit en immobilisations incorporelles les frais de développement des logiciels et les amortit sur la durée probable de vie des projets lorsque ceux-ci remplissent les critères d'activation définis par l'article 212-3 :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente,
- l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre,
- la capacité à l'utiliser ou à la vendre,
- la façon dont l'immobilisation générera des avantages économiques futurs probables,
- la disponibilité de ressource pour achever l'immobilisation,
- la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation au cours de son développement.

Les frais de développement sont amortis sur la durée probable de vie du projet qui est généralement de 7 ans.

Les frais de développement ne répondant pas aux critères d'activation ainsi que les frais de recherche sont constatés directement en charges.

#### Logiciels

Les logiciels et droits d'usage acquis en pleine propriété sont comptabilisés en immobilisations et amortis linéairement de 1 à 3 ans si leur durée d'utilisation est supérieure à un an.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

L'amortissement est calculé suivant selon la méthode linéaire sur une durée d'utilisation estimée pour les différentes catégories d'immobilisations.

Les durées d'amortissement généralement retenues sont les suivantes :

- |  |            |
|--|------------|
| • Agencements liés aux constructions     | 10 ans     |
| • Agencements et installations générales | 4 à 10 ans |
| • Mobilier et matériel de bureau         | 3 à 8 ans  |
| • Matériel informatique                  | 3 ans      |
| • Matériel de transport                  | 5 ans      |

### **Titres de participation**

Les titres de participation sont inscrits à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est comptabilisée si cette valeur est supérieure à la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est appréciée en fonction des perspectives de développement à moyen terme des participations et d'une actualisation des flux de trésorerie d'exploitation prévisionnels des sociétés concernées.

### **Créances**

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Au cas par cas, elles donnent lieu à la constitution de provision si leur recouvrement apparaît compromis.

### **Options de souscription d'actions ou d'achat d'actions (stock-options)**

Les options de souscription d'actions attribuées aux employés du Groupe ne sont pas comptabilisées à la date de leur attribution mais donnent lieu, à la date d'exercice des options par les bénéficiaires, à une augmentation de capital correspondant au nombre d'actions remises à ces derniers.

Compte tenu des conditions d'émission de ces options (délai de levée d'option et prix d'exercice) **Infotel** n'est pas assujettie aux cotisations sociales sur les levées d'option.

Au 31 décembre 2020, aucun plan d'options de souscription d'actions n'est en vigueur.

### **Actions propres**

Les actions propres acquises par la société sont comptabilisées en valeur mobilière. Elles font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque la valeur d'inventaire (basée sur le cours moyen de bourse du dernier mois avant la clôture de l'exercice) est inférieure au prix d'achat.

### **Engagements de retraite et autres avantages au personnel**

L'effectif d'Infotel SA est constitué au 31 décembre 2020 de 4 personnes, toutes mandataires sociaux. Suivant les recommandations de l'AFEP et du MEDEF, les engagements de retraite et autres avantages au profit des dirigeants doivent être décidés par le Conseil d'administration. Le conseil d'administration d'Infotel SA n'ayant pris aucun engagement de retraite ou autres en faveur des mandataires sociaux, aucune provision n'a été constituée.

### **Reconnaissance du revenu**

Les règles de prise en compte du chiffre d'affaires sont les suivantes :

- Vente de progiciels : le chiffre d'affaires est constaté lors de l'installation et au plus tard lors de la recette définitive.
- Maintenance de progiciels : les factures émises au titre de la maintenance sont constatées prorata temporis sur la durée du contrat et donnent lieu à la comptabilisation de produits constatés d'avance.
- Royalties IBM : Le chiffre d'affaires est constitué de royalties IBM dont la comptabilisation trimestrielle s'effectue lors de l'encaissement. Une provision est constituée en fin de période. En l'absence d'information de la part d'IBM à la date de publication du chiffre d'affaires, cette provision est déterminée, par prudence, en prenant en compte le montant le plus faible de royalties perçu au cours des quatre derniers trimestres, correction faite des annulations de royalties sur ventes d'un trimestre à l'autre.

Le groupe **Infotel** ne réalise pas de chiffre d'affaires avec des pays présentant des risques économiques particuliers.

## 2. Faits caractéristiques

- Infotel SA a augmenté son capital de 77 497 actions suite à l'attribution d'actions gratuites décidée par le conseil d'administration du 23 janvier 2019 et réalisé en janvier 2020. Le conseil d'administration du janvier 2020 a décidé l'attribution de 86 823 actions gratuites ; et le conseil du 21 octobre 2020 a décidé d'attribuer 69 283 actions gratuites. La réalisation de la décision de janvier 2020 a eu lieu en février 2021.
- Infotel SA a intégré ses nouveaux locaux à Paris à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2020.
- La pandémie de la Covid 19 a eu des impacts peu significatifs sur les comptes d'Infotel SA, quelques achats de fournitures (masques, gels ...) ont été constatés mais leur montant n'est pas important.

## 3. Notes annexes sur les comptes

### a) Capitaux propres

Ils ont évolué comme suit au cours de l'exercice :

<i>En €</i>	31/12/2019	Augmentation	Diminution	31/12/2020
Capital	2 662 782	30 999		2 693 781
Primes d'émission	7 410 179			7 410 179
Réserve légale	266 278	3 100		269 378
Autres réserves	393 591		30 999	362 592
Report à nouveau	6 566 349	11 329 714	6 566 349	11 329 714
Résultat de l'exercice précédent	11 834 175		11 834 175	0
Résultat de l'exercice		7 595 556		7 595 556
<b>TOTAL</b>	<b>29 133 354</b>	<b>18 959 369</b>	<b>18 431 523</b>	<b>29 661 200</b>

Les variations du capital, primes d'émission et réserves résultent essentiellement des éléments suivants :

- Distribution d'un dividende de 1,05 € par action (pour 6 731 153 actions), soit un montant total de 7 067 711 € et 7 071 175 € après élimination des dividendes sur actions propres.

Le capital social, intégralement libéré, est composé, au 31 décembre 2020, de 6 734 452 actions de 0,40 €, dont 2 479 sont détenues par **Infotel**.

### Tableau de suivi des options de souscription

Il n'existe plus de plan d'options de souscription depuis 2016.

### b) Provisions pour risques

<i>En €</i>	31/12/2019	Augmentation	Diminution	31/12/2020
Provision pour perte de change		60 685		60 685
<b>TOTAL</b>		<b>60 685</b>		<b>60 685</b>

Une provision pour perte de change a été constatée du fait de la baisse du dollar avec Infotel Corp.



**c) Immobilisations incorporelles**

Les variations des immobilisations incorporelles, en valeurs brutes, sont les suivantes :

<b>En €</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Diminution</b>	<b>31/12/2020</b>
Logiciels acquis	554 310	960		555 270
Frais de développement	22 351 360	1 467 202		23 818 562
<b>TOTAL</b>	<b>22 905 670</b>	<b>1 468 162</b>	<b>0</b>	<b>24 373 832</b>

Les frais de développement inscrits à l'actif du Groupe au cours de l'exercice correspondent principalement aux projets Arcsys, HPU MP, IDBA, HPU z/OS, Merge Backup, DB/IQ, Orlando et Oscar. Ils sont amortis sur la durée probable de vie du projet qui est généralement de 7 ans.

Les variations des amortissements sont les suivantes :

<b>En €</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Diminution</b>	<b>31/12/2020</b>
Logiciels acquis	496 473	41 241		537 714
Frais de développement	16 157 315	1 864 347		18 021 662
<b>TOTAL</b>	<b>16 653 788</b>	<b>1 905 588</b>	<b>0</b>	<b>18 559 376</b>

**d) Immobilisations corporelles**

Les variations des immobilisations corporelles, en valeurs brutes, sont les suivantes :

<b>En €</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Diminution</b>	<b>31/12/2020</b>
Agencements	31 278		31 278	0
AAI	796 161	1 347 053	723 052	1 420 162
Matériel de transport	33 866	71 764	33 866	71 764
Matériel de bureau	885 847	113 760	99 024	900 583
Mobilier		516 199		516 199
Immob. en cours	869 774	0	869 774	0
<b>TOTAL</b>	<b>2 616 926</b>	<b>2 048 776</b>	<b>1 756 994</b>	<b>2 908 708</b>

Les augmentations de l'année sont liées à de l'investissement dans les nouveaux locaux de Paris.

Les variations des amortissements sont les suivantes :

<b>En €</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Diminution</b>	<b>31/12/2020</b>
Agencements	31 278		31 278	0
AAI	630 889	179 234	723 052	87 071
Matériel de transport	31 495	10 551	31 890	10 156
Matériel de bureau	782 223	76 268	99 024	759 467
Mobilier		25 578		25 578
Immo. en cours	0			0
<b>TOTAL</b>	<b>1 475 885</b>	<b>291 631</b>	<b>885 244</b>	<b>882 272</b>

Les diminutions sont principalement liées aux sorties d'agencements suite au déménagement sur Paris.

**e) Immobilisations financières**

Les variations des immobilisations financières, en valeurs brutes, sont les suivantes :

<b>En €</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Diminution</b>	<b>31/12/2020</b>
Titres de participations	10 603 448	1 638 984	2 096 342	10 146 090
Actions propres	0			0
Dépôts de garantie	427 058	96 926	75 534	448 450
<b>TOTAL</b>	<b>11 030 506</b>	<b>1 735 910</b>	<b>2 171 876</b>	<b>10 594 540</b>

Les augmentations des immobilisations financières sont liées à l'augmentation du capital de OAIO, ainsi qu'au dépôt de garantie complémentaire versé pour les nouveaux locaux du Valmy. Les diminutions sont liées à la cession des titres IBC à OAIO ainsi qu'au remboursement de caution par la société Eiffage pour les anciens locaux.

**f) Clients et comptes rattachés**

Les créances clients de 2 426 614 € correspondent aux factures émises et non payées à la clôture de l'exercice, ces dernières correspondant aux licences livrées et aux prestations de maintenance effectuées à la date de clôture de l'exercice. Elles s'élevaient à 1 409 094 € à l'issue de l'exercice précédent.

Les factures à établir s'élèvent au 31 décembre 2020 à 794 244 €, correspondant notamment aux royalties à facturer à IBM pour ses ventes du quatrième trimestre 2020, calculées selon la méthode décrite ci-dessus. Les créances clients envers les entreprises liées s'élèvent à 1 142 617 € au 31 décembre 2020.

**g) Autres créances**

<i>En €</i>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Impôt sur les sociétés	5 115 880	2 603 588
Taxe sur la valeur ajoutée	393 101	561 310
Autres créances	423 330	533 548
Compte courant d'intégration fiscale		
<b>TOTAL</b>	<b>5 932 311</b>	<b>3 698 446</b>

La créance d'impôt sur les sociétés est notamment liée aux effets de l'intégration fiscale et des crédits d'impôts.

Les autres créances de 423 330 € correspondent principalement à des avances de trésorerie à nos filiales OAIO et Infotel UK Consulting.

**h) Charges constatées d'avance**

Elles s'élèvent à 219 900 € au 31 décembre 2020. Elles concernent uniquement des charges d'exploitation (loyers, assurance, entretien, ...), elles sont plus importantes cette année car le loyer et les charges locatives des nouveaux locaux ont été facturés à fin décembre. Elles étaient de 238 139 € à l'issue de l'exercice précédent.

**i) Tableau d'échéance des créances**

<i>En €</i>	<b>Montant brut</b>	<b>Échéances à moins d'un an</b>	<b>Échéances à plus d'un an</b>
Créances de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	0		
Prêts	0		
Autres immobilisations financières	448 450	30 374	418 076
Créances de l'actif circulant			
Créances clients	2 426 614	2 426 614	
Autres créances	5 932 311	5 932 311	0
Charges constatées d'avance	219 900	219 900	
Ecart de conversion Actif	60 685	60 685	
<b>TOTAL</b>	<b>9 087 960</b>	<b>8 669 884</b>	<b>418 076</b>

**j) Emprunts et dettes financières diverses**

La société n'a eu recours à aucun emprunt.

Les dettes financières et comptes rattachés s'élèvent au 31 décembre 2020 à 4 633 394 € contre 3 447 680 € au 31 décembre 2019. Il s'agit principalement des acomptes versés par les filiales françaises dans le cadre de l'intégration fiscale.

**k) Fournisseurs et comptes rattachés**

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent à 753 876 € au 31 décembre 2020, contre 985 025 € à la clôture de l'exercice précédent.

Les factures à recevoir totalisent au 31 décembre 2020 un montant de 308 520 €.

Elles représentent des frais généraux, dont l'échéance est à moins d'un an.

Les dettes envers les entreprises liées s'élèvent à 391 539 €.

**l) Dettes fiscales et sociales**

Les dettes fiscales et sociales s'analysent comme suit (en €) :

<i>En €</i>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Personnel	6 000	0
Organismes sociaux	47 013	44 840
TVA	138 176	23 948
Autres impôts	30 952	23 928
<b>TOTAL</b>	<b>222 141</b>	<b>92 716</b>

Les dettes fiscales et sociales sont toutes à échéance à moins d'un an.

**m) Produits constatés d'avance**

Au 31 décembre 2020, les produits constatés d'avance pour 406 210 € correspondent à l'étalement *pro rata temporis* des contrats de locations, de maintenance et des royalties versés par notre filiale Infotel Corp. Ils s'élevaient à 386 966 € à la clôture de l'exercice précédent.

**n) Tableau d'échéance des dettes**

<i>En €</i>	<b>Montant brut</b>	<b>Échéances à moins d'un an</b>	<b>Échéances à plus d'un an</b>	<b>Échéances à plus de 5 ans</b>
Emprunt et dettes financières bancaires	1 671	1 671		
Emprunts et dettes financières diverses	4 633 394	4 633 394		
Dettes fournisseurs	753 876	753 876		
Dettes fiscales et sociales	222 141	222 141		
Dettes sur immobilisations	0	0		
Autres dettes	0	0		
Produits constatés d'avance	406 209	406 209		
<b>TOTAL</b>	<b>6 017 291</b>	<b>6 017 291</b>	-	-

### o) Produits d'exploitation

La ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique est la suivante :

<b>En €</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Hors Groupe France	1 605 484	1 584 039
Hors Groupe USA	4 452 574	4 407 183
Hors Groupe Europe	185 230	339 026
Hors Groupe Export (autres)	0	0
<b>SOUS TOTAL HORS GROUPE</b>	<b>6 243 288</b>	<b>6 330 248</b>
Groupe France	3 167 814	3 167 613
Groupe USA	372 824	443 229
Groupe Europe	907	
<b>SOUS TOTAL GROUPE</b>	<b>3 541 545</b>	<b>3 610 842</b>
<b>TOTAL</b>	<b>9 784 833</b>	<b>9 941 090</b>

Infotel SA opère sur un seul secteur d'activité, la commercialisation de progiciels. Pour la mise en place de ces derniers, elle peut être amenée à réaliser de manière occasionnelle des prestations de service. Au 31 décembre 2020, ces prestations s'élèvent à 59 973 € contre 99 892 € en 2019.

La facturation intragroupe concerne :

- pour la France, les honoraires de management du groupe et la refacturation de frais ;
- pour l'Europe et les USA, les royalties liées à la vente des produits **Infotel** à l'étranger.

Les reprises de provisions et transferts de charges de 1 475 399 € concernent l'activation des frais de recherche et développement pour 1 467 202 € (contre 1 370 534 € en 2019).

### p) Résultat financier

Les produits financiers s'élèvent à 4 656 386 € contre 9 922 964 € l'exercice précédent et sont composés de dividendes reçus, d'intérêts sur des comptes à terme en euros ou en dollars, de gain de change et de plus-values sur VMP ou actions propres.

En 2020, la société a reçu 3 000 000 € de dividendes par Infotel Conseil, 400 000 € par Infotel Business Consulting, 60 000 € d'OAI0 , 1 000 000 € par Infotel Monaco et 92 345€ par Infotel UK.

Les charges financières s'élèvent en 2020 à 99 079 € contre 28 633 € en 2019. Elles correspondent principalement aux moins-values sur cession d'actions propres et à la provision pour perte de change avec Infotel Corp.

### q) Risques de change

La société mère supporte le risque de change sur les facturations intragroupe hors zone euros (essentiellement Infotel Corporation) et sur le revenu réalisé avec le client IBM. Les filiales d'**Infotel** à l'étranger facturent leurs prestations en monnaie locale.

La part du chiffre d'affaires pouvant être touchée par une variation du dollar US est de 4 825 398 € soit 49 % du chiffre d'affaires de la société comme lors de l'exercice précédent.

### r) Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôts nette d'Infotel SA sur les bénéfices s'élève pour l'exercice 2020 à 661 087 € contre 327 283 € en 2019, déterminée conformément aux règles fiscales et aux taux en vigueur.

Infotel SA est tête d'un groupe d'intégration fiscale composé de la société Infotel Conseil. L'intégration fiscale a généré une charge d'impôt complémentaire de 16 502 € constatée dans les comptes d'Infotel SA.

### **Accroissements et allègements de la dette future d'impôt**

Il n'existe plus d'éléments d'accroissement ou d'allègement de la dette future d'impôt.

### **4. Effectifs de fin de période**

**Infotel** a un effectif au 31 décembre 2020 de 4 personnes, toutes mandataires sociaux.

### **5. Rémunération des organes de direction**

Le montant des rémunérations brutes allouées aux organes de direction et à raison des fonctions qu'ils exercent dans le groupe **Infotel** s'élève pour l'exercice 2020 à 815 808 €.

Aucune avance ou crédit n'a été alloué aux dirigeants de la Société au cours de l'exercice 2020.

### **6. Honoraires des commissaires aux comptes**

Les honoraires des commissaires aux comptes pour l'exercice 2020 s'élèvent à 142 120 € dont 130 120 € pour les CAC et 12 000 € pour la vérification des informations extra-financières.

### **7. Engagements**

#### **Engagements de retraite et autres avantages**

Il n'a été mis en place ni régime additif, ni régime différentiel donnant lieu à versements futurs de pension complémentaire aux retraités d'**Infotel**, soit en prestations définies, soit en cotisations définies.

#### **Engagements financiers reçus ou donnés (y compris crédit-bail)**

La société a signé un bail prenant effet au 1<sup>er</sup> mars 2020 pour son futur siège social.

### **8. Événements postérieurs à la clôture**

**Infotel SA** a racheté au 1<sup>er</sup> janvier 2021 les titres des majoritaires de la société Archive Data Software. **Infotel SA** possède en conséquence 100% de la société.

Le 27 janvier 2021 le conseil d'administration a constaté une augmentation de capital de 86 823 actions soit 34 729,20 € suite à l'attribution définitive des actions gratuites décidée par le CA du 20 janvier 2020. Le capital s'élève dorénavant à 2 728 510 € (6 821 275 actions de 0,40 €).

Suite à la crise sanitaire **Infotel** a été dans l'obligation d'adapter son organisation à ces mesures, en particulier par un recours massif au télétravail et le recours au chômage partiel des collaborateurs privés d'activité.

**Infotel** constate que certains de ses clients voient leur activité être impactée de manière importante. Le Groupe reste particulièrement vigilant quant au développement de la situation.

Dans ce cadre, et compte tenu de la position de trésorerie, il est considéré que cet événement postérieur à la clôture ne remet pas en cause l'hypothèse de continuité d'exploitation retenue dans le cadre de l'établissement des comptes de l'exercice 2021 exposée précédemment dans l'annexe aux paragraphes relatifs aux « principes comptables » et à l'« utilisation d'estimations ».

## 9. Liste des filiales et participations

La société Infotel SA est la société mère du groupe Infotel.

En k€	Infotel Conseil	Infotel Monaco	Infotel Corp	OAIO	Archive Data Software	Insoft Infotel Software	Infotel UK
Capital	20 000	150	0,87	133	150	50	0,057
Capitaux propres (hors capital social et avant résultat)	49 678	528	(184)	2 031	10	729	489
Pourcentage de détention	100 %	100 %	100 %	70 %	33 %	100 %	51 %
Valeur brute comptable des titres détenus	6 269	128	0,87	1 699	50	2 000	0,07
Valeur nette comptable des titres détenus	6 269	128	0,87	1 699	50	2 000	0,07
Prêts et avances consentis	0	0	0	200	0	0	222
Caution et aval donnés par la société	0	0	0	0	0	0	0
Chiffre d'affaires HT	221 985	5 458	560	4 129	1 000	1 158	2 156
Résultat	9 621	1 205	(316)	400	3	456	253
Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	3 000	1 000	0	60	0	450	92,3

Toutes les sociétés clôturent leurs comptes annuels au 31 décembre 2020. Toutes les données sont relatives à l'année 2020.

Les données relatives à Infotel Corp. ont été converties aux cours suivants :

Cours moyen de 1 \$ = 0,87621 € pour le compte de résultat et 1 \$ = 0,81493 € pour les capitaux propres.

Les données relatives à Infotel UK. ont été converties aux cours suivants :

Cours moyen de 1 £ = 1,12457 € pour le compte de résultat et 1 £ = 1,11231 € pour les capitaux propres.